

Sur le Paléolithique ancien et moyen des Cévennes et des Garrigues du Gard

*par C. Hugues, St-Geniès-de-Malgoirès (Gard), M. Lorblanchet, Thémines (Lot)
et G. Ravoux, Nîmes*

Biface du Plo de la Fage, Saint-Roman-de-Codières (Gard)

Dans le relief du Languedoc méditerranéen (Fig. 1a), étagé du littoral sablonneux du golfe du Lion aux hautes terres du Massif Central, longtemps nos connaissances sur le Paléolithique n'ont porté que sur des gisements situés dans la zone intermédiaire des Garrigues et des bassins qui les pénètrent. La découverte de Saint-Roman-de-Codières montre que les hommes du Paléolithique ancien n'ont pas été rebutés par la raideur du rebord cévenol. M. Hébrard, maire de Saint-Roman-de-Codières, découvrit le biface (Fig. 1) par hasard, en 1950, au cours d'une partie de chasse; intrigué par l'aspect de la pièce, il la glissa dans son carnier et la conserva, tout en ignorant sa signification.

L'objet gisait sur le versant nord de la montagne de la Fage, à 600 m d'altitude, en contrebas d'un replat jadis cultivé dit «le Plo»; il se trouvait sur une grande coulée de blocs de dolomie et de calcaire brun liasique aux arêtes peu émoussées occupant un talweg du bassin de réception du Vidourle. Il provient donc vraisemblablement des environs du sommet de la montagne, c'est-à-dire des hautes pentes que domine la bergerie de la Collette, à 850 m d'altitude. Comme les blocs qui l'entouraient, il ne garde aucune trace de son transport par les eaux de ruissellement. A 250 m à l'aplomb du lieu de la découverte s'ouvre la grotte de la Fage, longue cavité guère habitable en raison de l'étroitesse des galeries et de leur ouverture au nord (1).

Ce biface cévenol est en chaille, probablement d'origine locale. Le géologue Adrien Jeanjean soulignait dès 1871 l'abondance du silex «dans les couches de formation éocène lacustre et des terrains jurassiques» de la région (2).

Le contraste des patines des deux faces est étonnant: la face antérieure bombée, aux arêtes vives, porte une patine jaune terne, tandis que la face postérieure davantage plane, aux arêtes légèrement émoussées, porte une patine ocre rouge luisante qui pourrait résulter du contact prolongé avec une argile humide.

Selon les conventions de F. Bordes (3) sa longueur L égale 18,8 cm, sa largeur maximale m égale 10,3 cm, la distance entre la plus grande largeur et la base a égale 6,5 cm, la largeur à la mi-hauteur n égale 9,9 cm, la largeur aux $3/4$ de la hauteur o égale 10 cm, et l'épaisseur maximale e égale 4,7 cm. Ainsi son allongement (exprimé par le rapport $L/a = 2,86$) et l'arrondi de ses côtés (exprimé par le rapport $n/m \times 100 = 96$) inscrivent le biface de Saint-Roman dans la bande III du diagramme de Bordes, c'est-à-dire

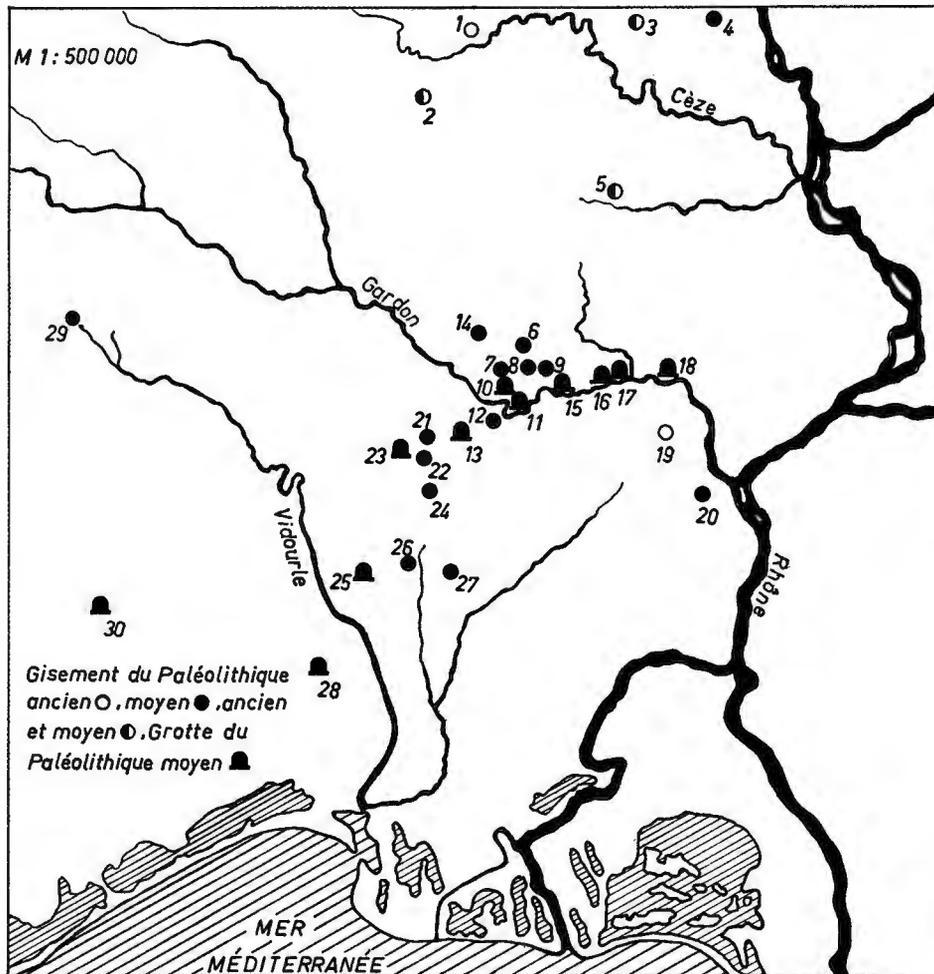


Fig. 1a: Gisements du Paléolithique ancien et moyen dans le Languedoc oriental.

- 1) Mas Signargues (Saint-Privat-de-Champclos). - 2) *Cros de Peyrolles* (Rivières et Allègre). - 3) Boissonnade (Salazac). - 4) Clairettes (Saint-Paulet-de-Caisson). - 5) *Fontarèches*. - 6) Serviers. - 7) *Uabreye* (Collorgues). - 8) Foissaguet (Collorgues et Aubussargues). - 9) *La Coste* (Aubussargues). - 10) Nicolas (Sainte-Anastasie). - 11) Esquicho-Grapaou (Sainte-Anastasie). - 12) Charlots (Sainte-Anastasie). - 13) La Calmette (Dions). - 14) Châtaigniers (Baron). - 15) Figuiet ou des Oules (Sainte-Anastasie). - 16) Saint-Vérédème (Sanilhac). 17) Pâques (Collias). - 18) Balauzière (Vers). - 19) Bois des Orgnes (Meynes). - 20) Ioton (Beaucaire). - 21) Crouzels (Fons-outre-Gardon). - 22) Mas d'Espanet (Saint-Mamert). - 23) Verrerie de Macassargues (Montmirat). - 24) Font d'Auroux (Clarensac et Parignargues). - 25) Bézal (Souvignargues). - 26) Moulin de Lautier (Calvisson). - 27) Pied de l'oppidum (Nages). - 28) Mas des Caves (Lunel-Viel). - 29) *Plo de la Fage* (Saint-Roman-de-Codières). - 30) Hortus (Valflaunès).

dans celle des cordiformes, mais tout près de la limite des ovalaires. En outre, par son aplatissement m/e égal à 2,18, donc inférieur à 2,35, la pièce entre dans le catégorie des amygdaloïdes.

Le même auteur (Fig. 11 du Manuel de Typologie) place le maximum de fréquence de cet outil pendant l'interglaciaire Mindel-Riss et la glaciation de Riss, alors qu'il devient progressivement rare durant l'interglaciaire Riss-Würm. Avec une assez grande certitude nous pouvons rapporter le biface de Saint-Roman à l'Acheuléen plutôt qu'au Moustérien de tradition acheuléenne où les amygdaloïdes sont à la fois plus rares et de dimensions plus réduites; il est très proche des bifaces de l'Acheuléen moyen de Cagny et du Champ de Mars d'Abbeville (Somme) (Pl. 55, N° 4; 66, N° 2; 67; 68 du Manuel).

Nos prédécesseurs, les pionniers Adrien Jeanjean et Eugène Gimon, avaient insisté tous deux sur l'absence de l'homme au cours des périodes reculées du Paléolithique. Jeanjean écrivait «l'apparition de l'homme ne remonte pas au premier temps des l'humanité, à l'âge de l'ours des cavernes . . . au deuxième âge de la pierre taillée quelques peuplades s'avancèrent», et Gimon «je ne crois pas à la présence de l'homme dans nos vallées pendant le quaternaire inférieur et moyen» (4).

En dépit de son isolement, le biface de Saint-Roman-de-Codières apporte aujourd'hui la preuve d'une fréquentation humaine des basses Cévennes pendant le Paléolithique ancien.

Biface du Cros de Peyrolles, Rivières-de-Theyrargues et Allègre (Gard)

Le biface du Plo de la Fage, remarquable par sa double patine, nous amène à quelques observations, dans le même ordre d'idées, sur le biface recueilli par Ulysse Dumas et sa fille, Jane Dumas, sur le gisement du Cros de Peyrolles. Les auteurs de cette découverte sont morts prématurément, le premier en 1909, la seconde en 1938. Le don au Musée d'Histoire naturelle de Nîmes par M^{lle} Anita Dumas des collections de son père et de sa soeur nous conduira à reprendre l'étude du matériel du Cros de Peyrolles et de Fontarèches sur des pièces originales, inédites ou peu connues. Qu'elle en soit sincèrement remerciée.

Ulysse Dumas ayant trouvé au début du siècle une base de biface patinée en jaune, sa fille découvrit, une trentaine d'années après, une pointe lustrée et patinée en jaune rosé. Malgré la différence de coloration, leur appartenance à un même instrument (Fig. 2) ne fait aucun doute. Notre conviction – qui était celle de Jane Dumas – se fonde sur l'existence d'une traînée rouge dans la masse du silex, visible sur les deux fragments lorsqu'on les sépare pour examiner la cassure. D'autre part celle-ci n'est pas plane, et la protubérance d'un fragment trouve son empreinte dans l'autre lorsqu'on les soude.

La photographie du biface reconstitué, publiée par Jane Dumas, présentait le côté en meilleur état; cependant la face inédite mérite d'être figurée, car elle porte les stigmates convaincants du froid et des concrétions de sable ferrugineux dans des alvéoles très anciennes (5).

Il serait difficile d'admettre qu'en trente ans la patine aurait évolué profondément sur le débris resté en terre; mieux vaut supposer qu'après l'accident les deux morceaux ne se sont plus trouvés dans les mêmes conditions et ont été soumis à des actions naturelles différentes. Si à gauche de notre dessin les petites retouches se raccordent au niveau de la cassure – preuve supplémentaire de la complémentarité –, en revanche la base a souffert beaucoup plus que le sommet. Le silex a été altéré par le gel qui a fait sauter de larges écailles qu'on ne saurait retenir comme le résultat du façonnage par l'homme. Et, à leur tour, les cupules cryoclastiques ont eu le temps de se patiner, la coloration étant à peu près identique à celle d'un second biface ovalaire découvert et signalé par l'un de nous (6). Des recherches sur le terrain, postérieures à 1933 – tant qu'elles ont été possibles – n'ont pas permis de déceler une stratigraphie dans un site envahi désormais par un tapis végétal touffu de pins et de bruyères.

Par application de la méthode Bordes, l'objet de nos commentaires entre cette fois dans la catégorie des ovalaires, très près des cordiformes.

Après les fouilles du gisement stratifié de Mattecarrinque (Orgnac-l'Aven, Ardèche), à 17 km au nord-est, l'auteur C. H. est amené à renoncer à une attribution globale de ses trouvailles personnelles du Cros de Peyrolles à un Moustérien de tradition acheuléenne, dont la présence ne paraît pas évidente dans le Midi méditerranéen, et à reconnaître, par analogie, un Acheuléen final, daté du Riss III, distinct du Moustérien d'aspect levalloisien qui constitue le fond archéologique de la riche station du Cros de Peyrolles (7). En dehors de cette mise au point particulière, il reste pour l'outillage sur éclats une possibilité de classement éventuel fondé sur les patines dont l'exemple du biface vient de nous montrer la fragilité.

Station de Fontarèches (Gard)

A l'extrémité occidentale du synclinal de Saint-Laurent-la-Vernède, le gisement occupe une croupe autrefois couverte d'une châtaigneraie et envahie aujourd'hui par une pinède. Il est situé à l'ouest du village, bordé au nord par la route de La Bruguière à Saint-Laurent (D 144) et à l'est par un petit ruisseau. Alfred Chabaud observe que «sur tout le flanc sud du synclinal, de La Bruguière au Pin, le facies siliceux du Cénomanien inférieur – ou Tavien – prend son plus beau développement. Il est très remarquable par le relief particulier qu'il impose au sol et par sa couleur rutilante qui le font aisément reconnaître de loin» (8). D'autres couches du Cénomanien, gréseuses ou sableuses, contribuent à donner au synclinal, encastré dans les vastes plateaux calcaires des garrigues, un paysage original.

Au delà du ruisseau et au nord de la route, aux alentours du Mas de Boutières, on rencontre encore, de manière plus diffuse, d'autres emplacements fréquentés par les hommes du Paléolithique. Ils ont manifesté là, aussi bien qu'au Cros de Peyrolles, leur prédilection pour les sols de sable associés au silex naturel. C'est un très beau silex, en général blond ou marron clair, dont les teintes vieille cire ne sont pas sans rappeler celles des silex du Grand-Pressigny.

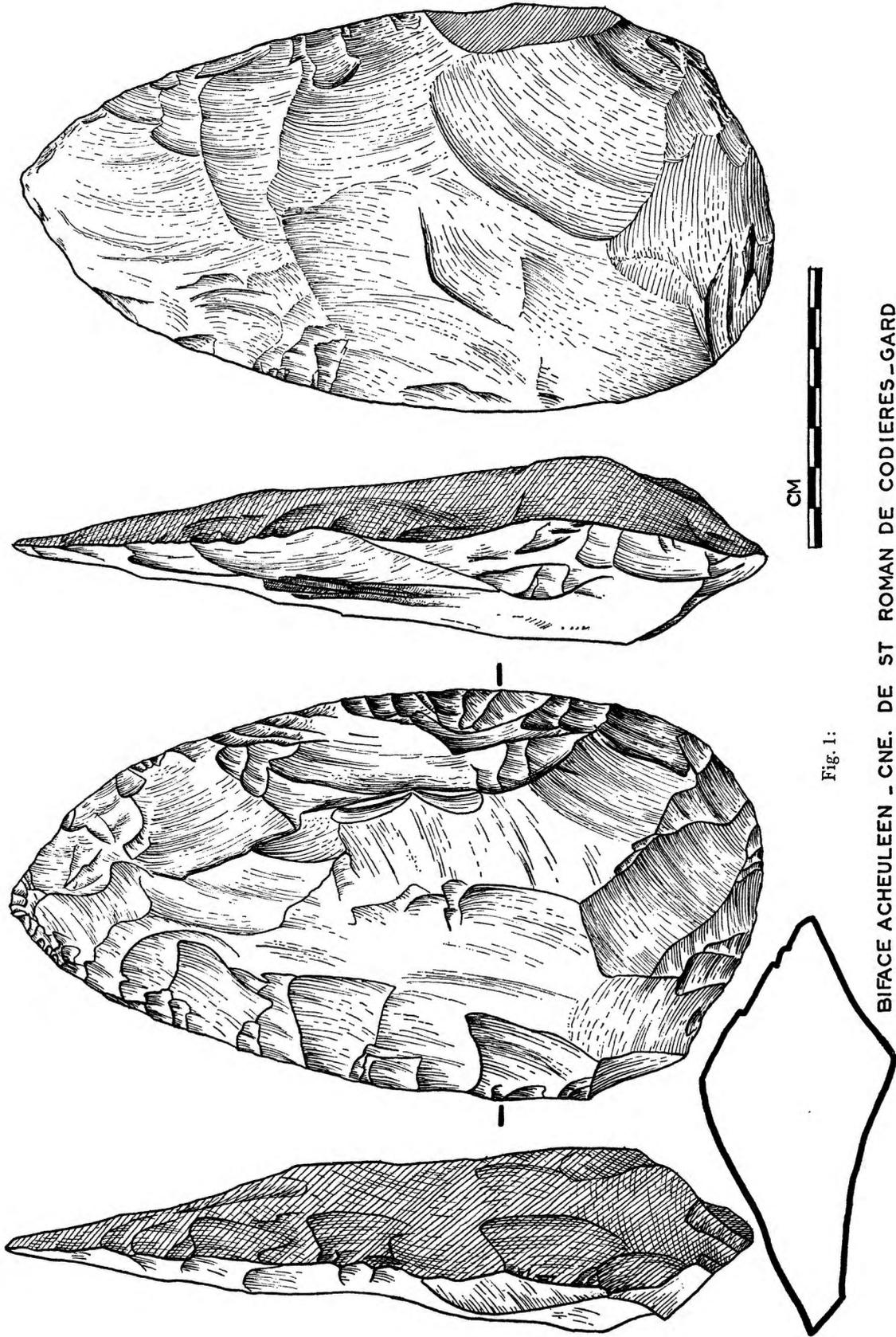


Fig. 1:

BIFACE ACHÉULEEN - CNE. DE ST ROMAN DE CODIÈRES - GARD

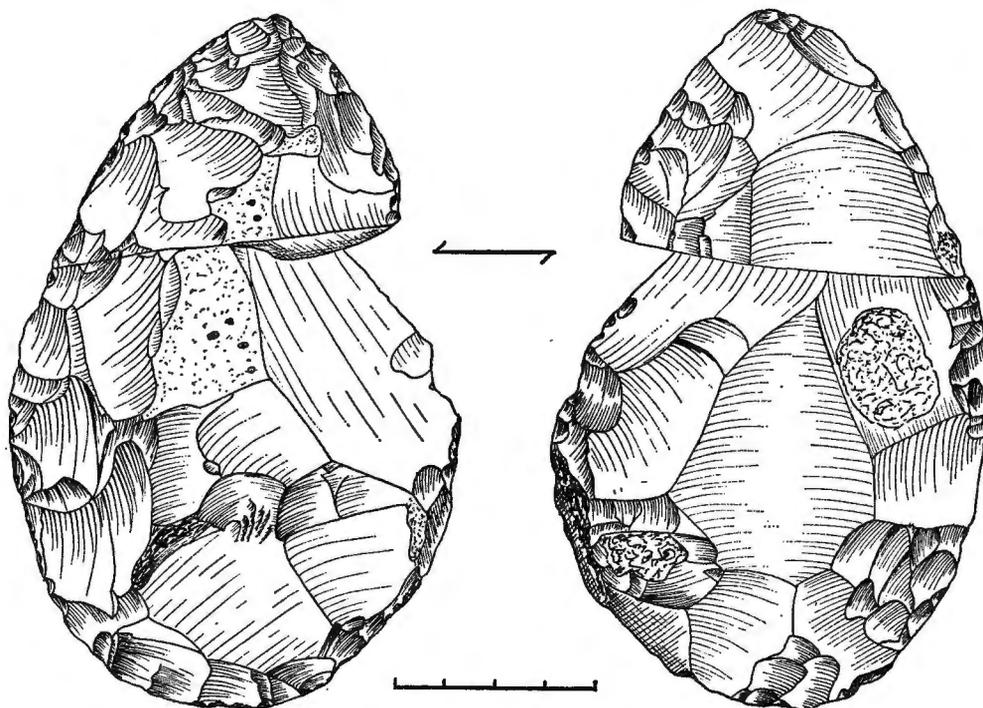


Fig. 2: Biface du Cros de Peyrolles.

Sur 43 pièces dessinées et considérées comme représentatives de l'outillage de Fontarèches, il y a seulement deux instruments à patine blanc jaunâtre et un à double patine; les 40 autres ont une teinte naturelle. En avril et mai 1937, pour ruiner la thèse de M. Louis qui attribuait la station au Néolithique, Jane Dumas avait entrepris divers sondages; aucun éclat extrait à cette occasion n'a, à notre connaissance, de patine (9).

Au cours de nos multiples prospections, nous avons constaté que les silex patinés gisaient sur la partie haute de la croupe ou dans des éboulis de pente, c'est-à-dire sur le relief le plus exposé à la dénudation et au lessivage. Sans doute un biface lancéolé, tiré d'un rognon de silex épannelé à grands éclats, de même couleur blanc jaunâtre, avec gangue au talon, a-t-il été ramassé par nous au bas de la pente, mais dans le fossé de la route où les eaux de ruissellement l'avaient entraîné.

Un petit biface cordiforme, porteur de gangue sur les deux côtés du talon, a la même anomalie que ceux du Plo de la Fage et du Cros de Peyrolles: il est patiné en blanc jaunâtre sur une face et de couleur vieille cire sur l'autre (Fig. 3).

Nous avons à faire à un Acheuléen final avec les bifaces de Fontarèches que leurs formes réduites rendent plus proches d'un Moustérien de tradition acheuléenne que ceux des gisements précédents. L'abbé Breuil ne s'y trompait pas, lorsqu'il commentait en la tirant de l'oubli l'étude posthume d'Ulysse Dumas (10).

Parmi les pièces que Dumas dénommait disques figuraient déjà de beaux nucleus Le-

vallois. Celui que nous reproduisons, de récolte récente, porte l'empreinte d'un grand éclat (Fig. 4). Il est quelquefois difficile d'établir la distinction entre le nucleus et le petit biface: l'un d'eux (Fig. 5 ; 1), sur lequel un éclat a été enlevé, fait figure de biface cordiforme à base épaisse (21 millimètres) et retouches plates sur sa face plane.

Un disque présente la même particularité d'un talon resté épais sous sa carapace de gangue (Fig. 5 ; 2). Le contour rectangulaire l'emporte dans un «disque» lustré est usé, à retouches abruptes d'un côté, plates de l'autre (Fig. 5 ; 3).

Dans les nucleus de petite taille, même s'ils sont biprismatiques (Fig. 6 ; 2, épais de 27 millimètres), la partie la plus épaisse se situe vers la base destinée à recevoir les coups de percuteur (Fig. 6 ; 1, épais de 29 millimètres, malgré l'enlèvement de deux éclats).

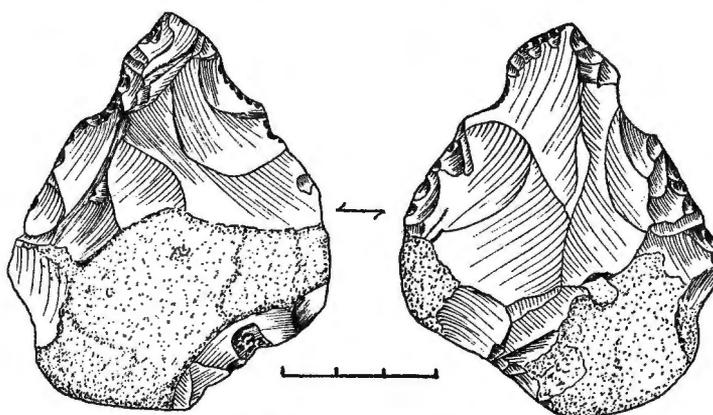


Fig. 3: Biface de Fontarèches.

Les talons à facettes existent, sans être prédominants, dans l'outillage levalloisien de Fontarèches. On n'en distingue aucun sur les éclats et lames réunis sur la Fig. 7, tous minces et coupants. L'épaisseur maximale du N° 6, anormalement localisée au sommet, s'explique par des enlèvements antérieurs d'éclats à partir de ce sommet qui constituait le plan de frappe primitif du nucleus d'où est sorti l'éclat.

Le N° 1 est un éclat Levallois à base très étroite et fines retouches sur l'arête gauche. Le N° 3 a un plan de frappe oblique. Autant que les éclats, les lames fines à retouches marginales sont le résultat d'un débitage Levallois (Fig. 7 ; 9-11).

Parmi d'autres éclats de même nature rassemblés sur la Fig. 8 et aménagés en racloirs, quelques-uns ont le talon à facettes: grand racloir simple convexe dont le bulbe a été aminci en faisant sauter un éclat (N° 1), – racloir simple convexe sur éclat à retouches épaisses (N° 2), – fragment de racloir simple droit (N° 3), – racloir double denticulé (N° 4), – racloir simple convexe à encoche opposée (N° 7), – racloir simple droit à retouches Quina en écailles, à base amincie sur la face ventrale N° 8), – racloir simple convexe à retouches envahissantes (N° 9), – racloir triple, double droit et concave (N° 10), – racloir convexe à retouches abruptes demi-Quina à droite et retouches fines à gauche (N° 11).

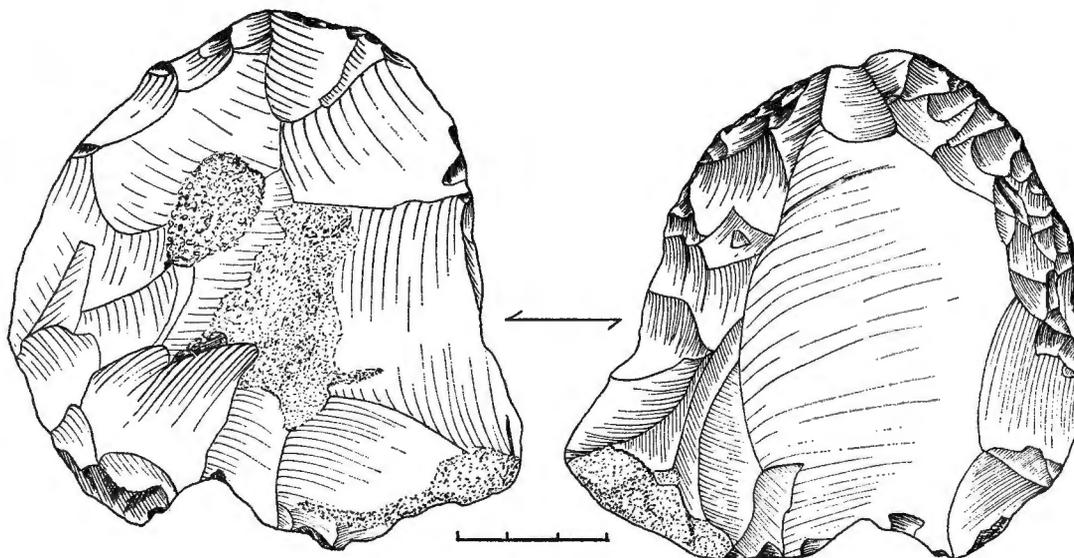


Fig. 4: Nucleus Levallois de Fontarèches.

Les racloirs convexes de la Fig. 9 ne présentent pas de différence accusée avec la série précédente: racloir sur gros éclat à talon facetté (N° 1), – racloir simple convexe sur éclat à forte courbure (N° 2), – racloir double convexe à retouches courtes et encoche (N° 3), – racloir double convexe à retouches écrasées, bulbe aminci et troncature frontale (N° 4), – racloir double droit à retouches alternes et donnant un tranchant rectiligne par abattage du bulbe, si bien que l'outil à l'aspect d'un tranchet (N° 5).

Par leur patine blanc jaunâtre, leurs arêtes émoussées et leurs surfaces luisantes (éoliation en milieu sablonneux), deux racloirs se distinguent des autres qui ont conservé une couleur naturelle: racloir double convexe (Fig. 8 ; s) et racloir simple convexe à base épaisse (Fig. 5 ; s).

A côté du racloir qui est l'instrument commun, par aménagement de l'éclat Levallois, mentionnons plusieurs outils exceptionnels: raclette à retouches abruptes (Fig. 6 ; s), – éclat rectangulaire à encoche, talon aminci et bord supérieur retouché (Fig. 6 ; 4), – racloir convexe aménagé au sommet de l'éclat en perçoir robuste par retouches alternes (Fig. 6 ; 5), – éclat à pointe burinante latérale (Fig. 6 ; 6), – burin atypique (Fig. 6 ; 7), – éclat à larges denticules (Fig. 8 ; 6). Ce dernier est vraiment exceptionnel dans le matériel de Fontarèches.

L'abondance des morceaux de silex percutés, outre les nucleus façonnés, montre que Fontarèches fut un véritable atelier de débitage. Beaucoup d'éclats ont été utilisés à l'état brut.

Un grand galet de grès tavier, de 25 cm de diamètre et 5 cm d'épaisseur, avec une face légèrement concave au centre, a été apporté de quelque rivière voisine par les tailleurs de pierre de la station.

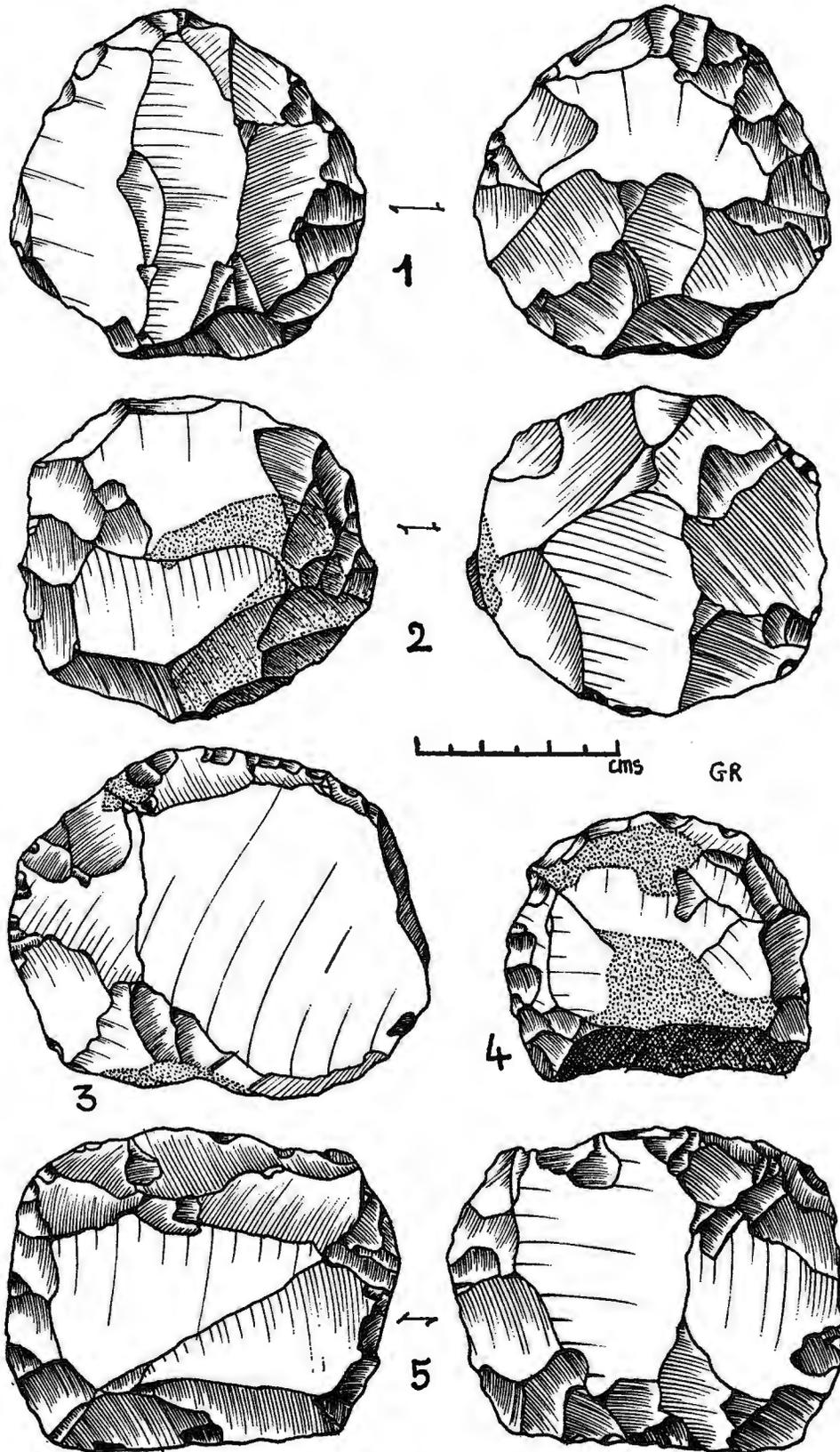


Fig. 5: Biface et disques de Fontarèches.

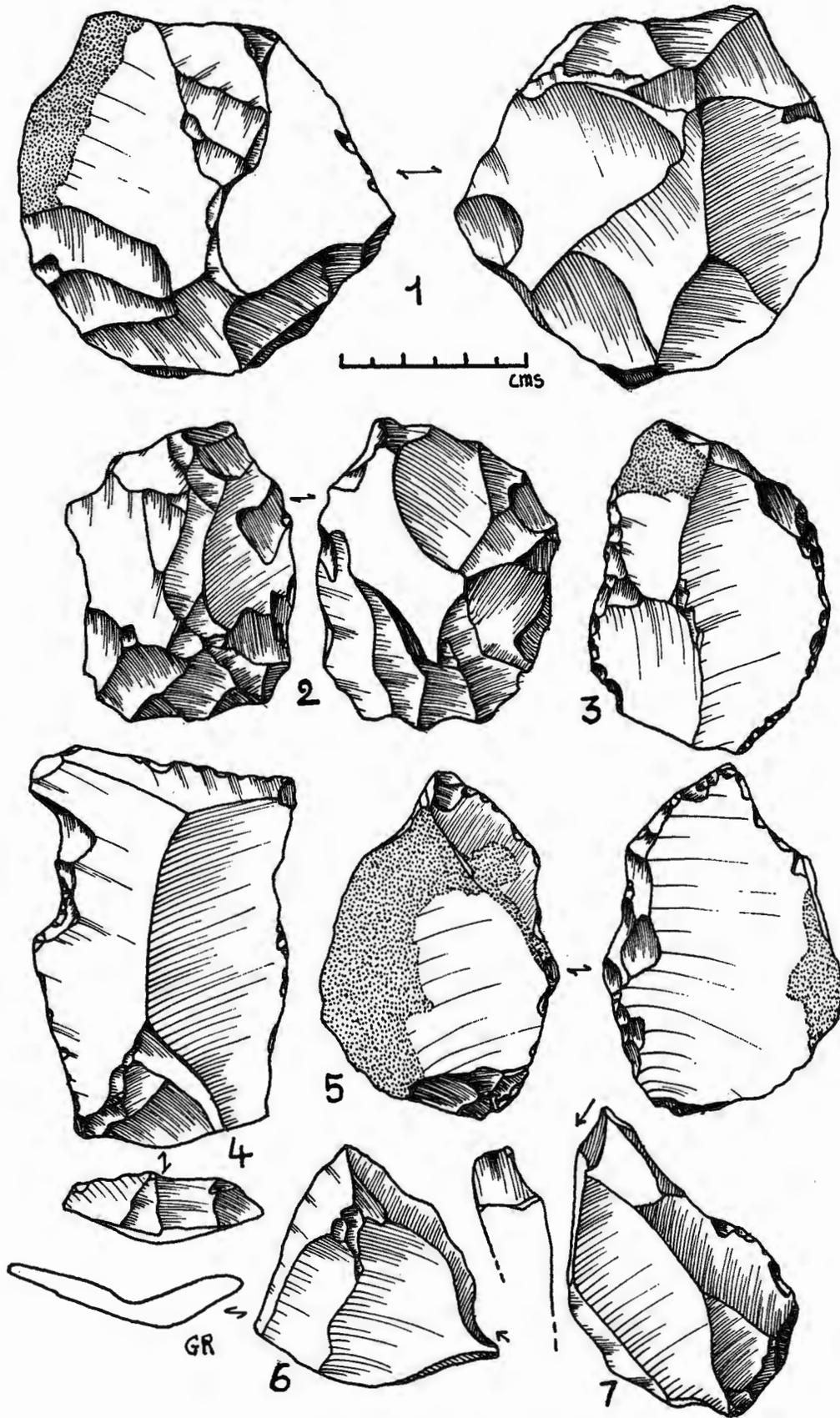


Fig. 6: Nucleus et éclats de Fontarèches.

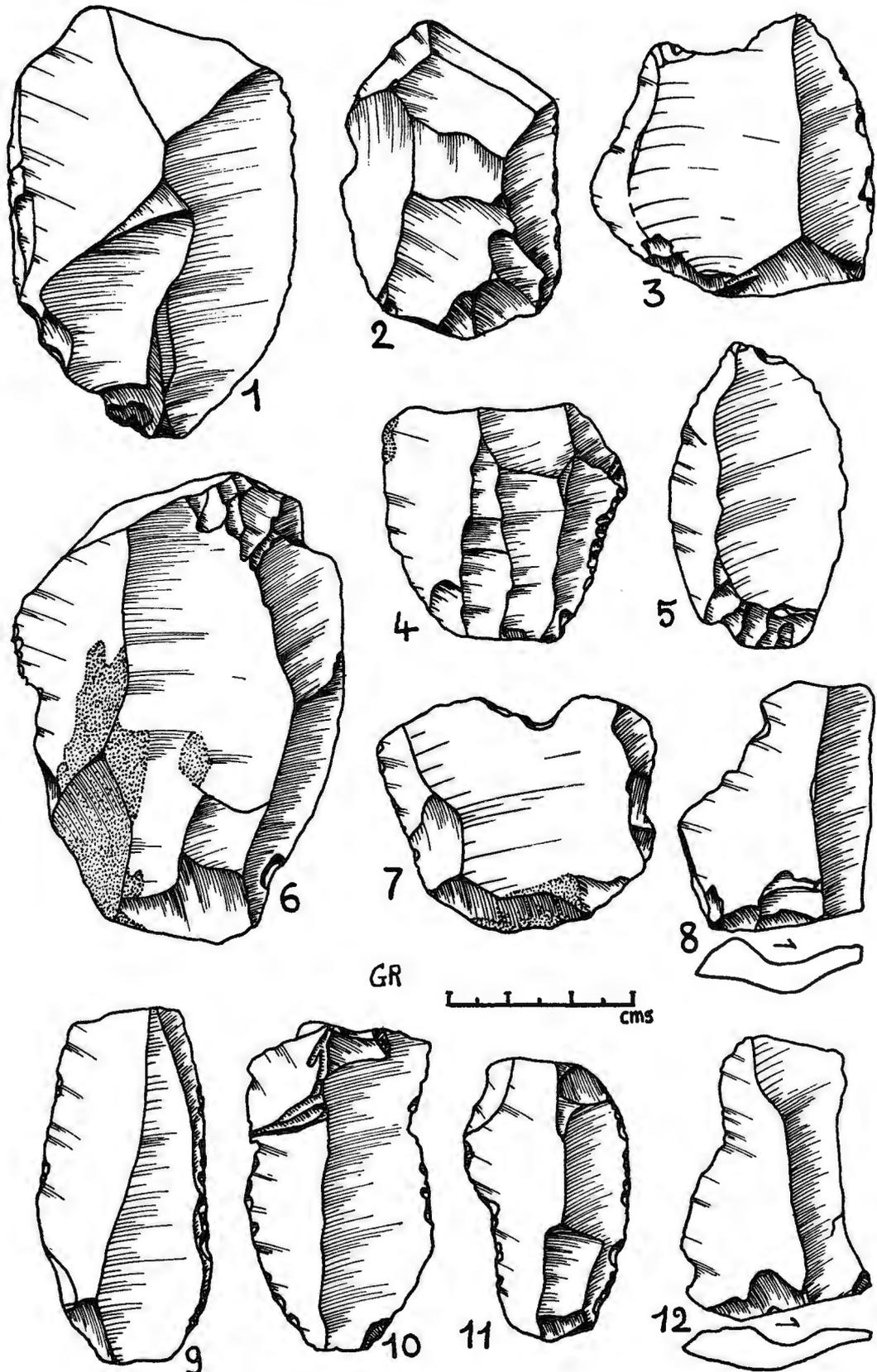


Fig. 7: Eclats et lames de Fontarèches.

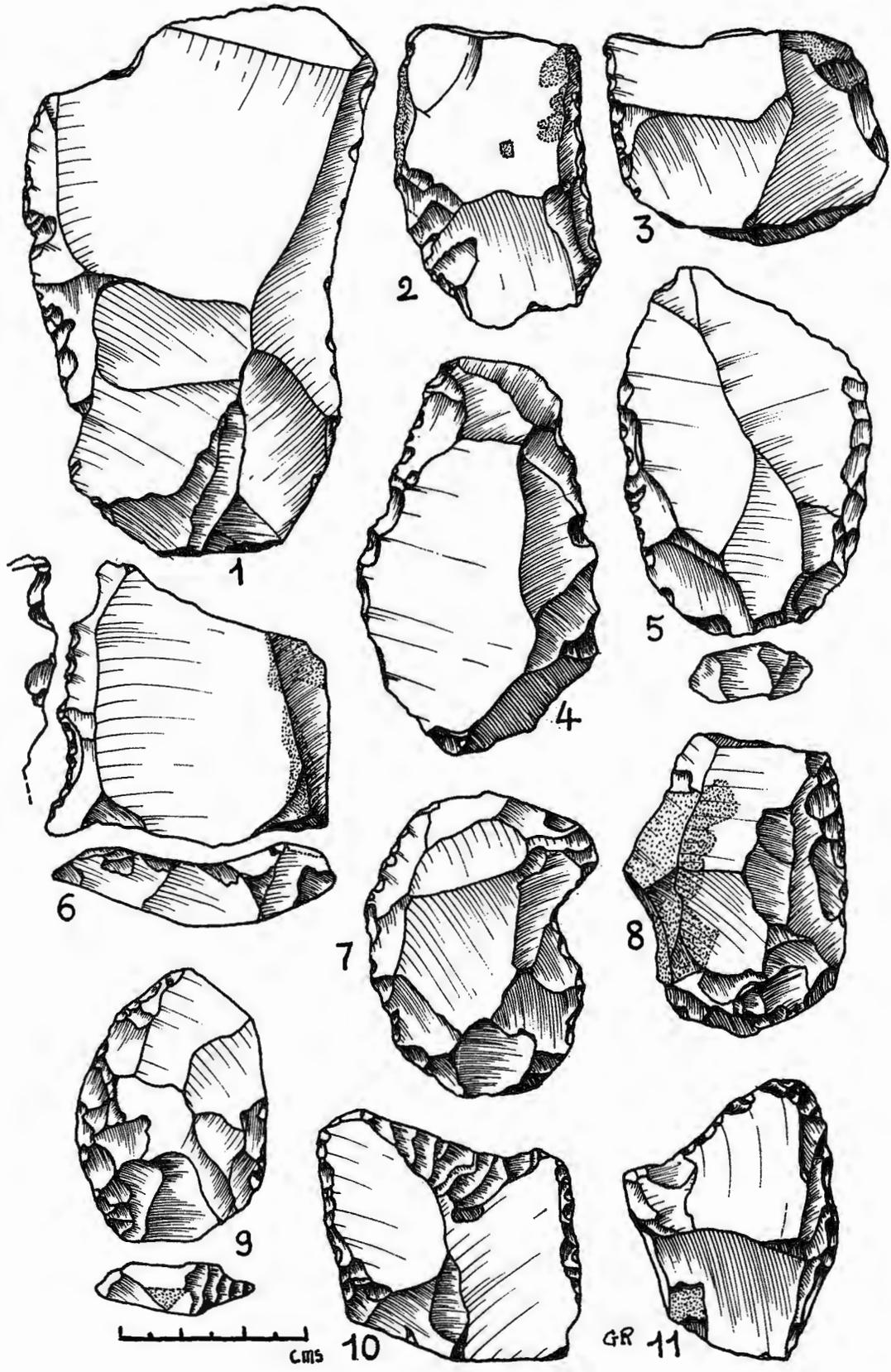


Fig. 8: Racloirs de Fontarèches.

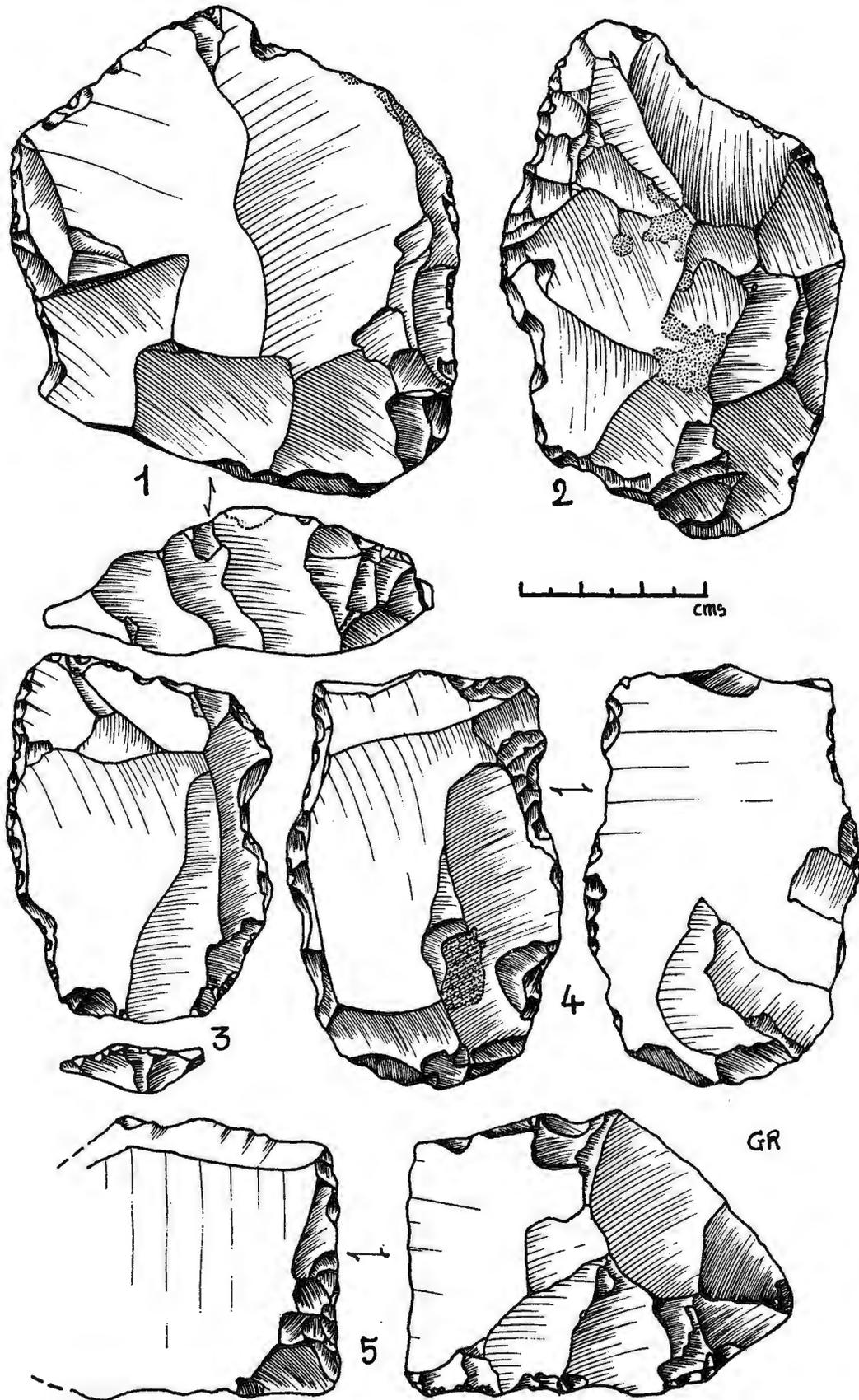


Fig. 9: Raclours de Fontarèches.

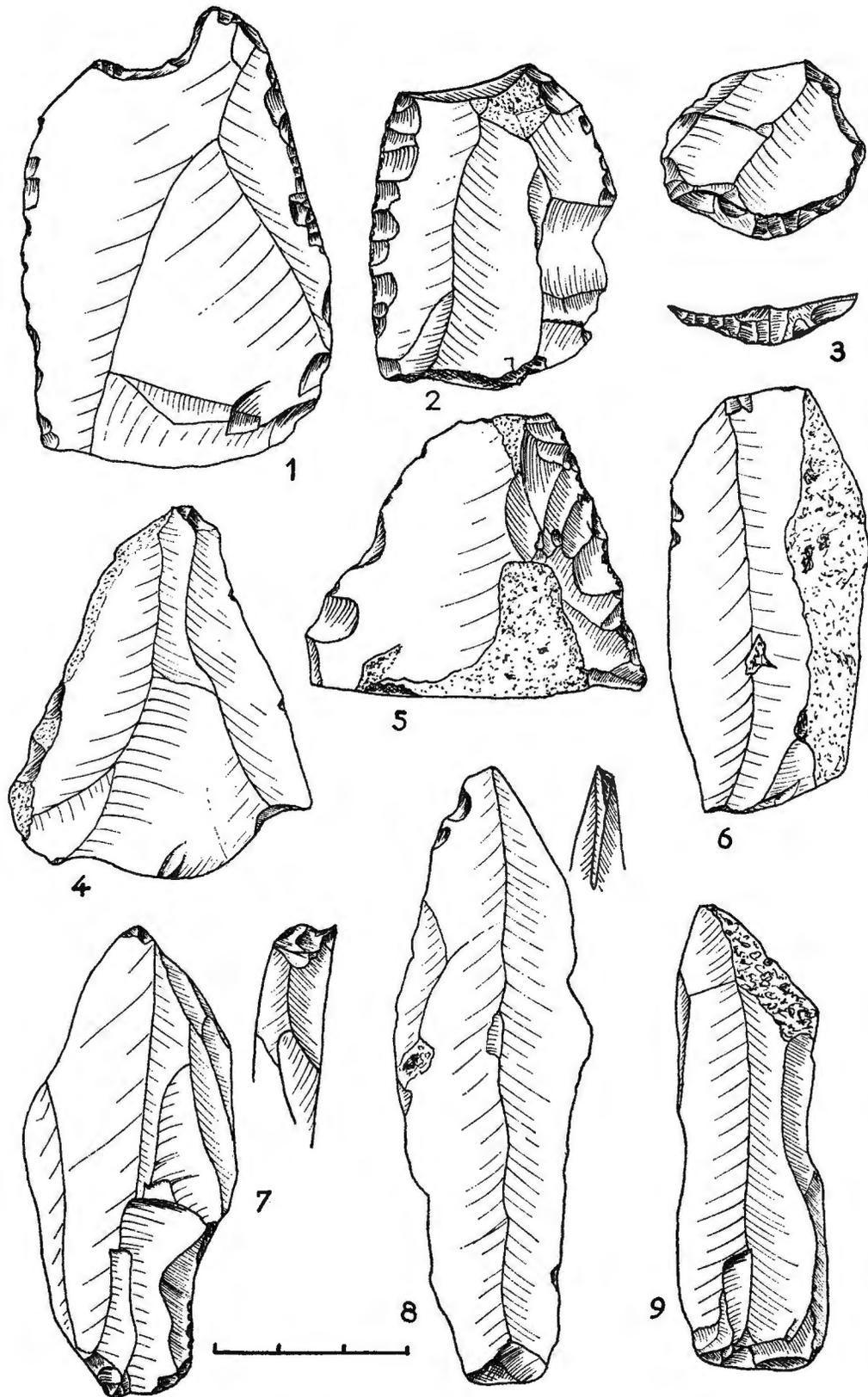


Fig. 10: Industrie de la Vabreye.

Station de la Vabreye, Collorgues (Gard)

Jusqu'ici nous ne connaissons au pied du relief de côte qui s'étend à l'ouest d'Uzès qu'une station moustérienne de facies levalloisien dite du Foissaguet, qui chevauche la limite des communes de Collorgues et d'Aubussargues. De part et d'autre, deux gisements sont à signaler: la Vabreye et la Coste.

La nouvelle station de la Vabreye est située au levant et en bordure du chemin de Collorgues à Mas-de-Pré. Dans un relief instable, profondément disséqué par des ravins (en occitan Vabreye désigne un paysage raviné), il a été impossible d'établir des cultures. L'ancienne surface uniforme d'épandage d'un cailloutis par dessus des marnes tendres, au pied des promontoires calcaires de Coste Gayet et des Pises, a été morcelée du sud au nord en lanières sur la crête et les versants desquelles on récolte des silex taillés au milieu de silex naturels.

Les morsures de l'érosion ayant atteint et entamé les marnes rouges sous-jacentes, une grande partie du matériel archéologique devrait se trouver enlisée dans les bas fonds herbeux et marécageux, si elle n'a pas été entraînée vers l'aval par des courants d'eau plus puissants que les ruisselets temporaires actuels. Ce site de la Vabreye est tout à fait comparable à celui du Foissaguet découvert par Ulysse Dumas à I, 200 km au nord-est. Ce sont les mêmes silex en plaquettes et en plaques d'épaisseurs variées, généralement violets ou bruns qui se patinent en blanc bleuâtre. Une seule plaquette épannelée a pris la teinte jaune plus commune au Foissaguet.

D'ordinaire les plans de frappe sont lisses et très obliques. Nos premières récoltes ont montré que les talons à facettes sont très rares, mais qu'ils existent, par exemple sur une petite raclette (Fig. 10 ; 3) et sur un racloir double (Fig. 10 ; 1).

Malgré une ressemblance incontestable avec le Foissaguet qui a livré en plus grande abondance, depuis le début du siècle, du Moustérien de débitage levalloisien, la Vabreye garde cependant quelques caractères particuliers, ne serait-ce que l'abondance relative des lames dont la longueur varie entre 3 et 11,5 cm. Extraites de plaques de silex suivant une technique qui reparait au Chalcolithique dans les habitats de la région, elles ne sont pas toujours entièrement dépouillées de leur gangue et elles n'offrent en général qu'un tranchant utilisable (Fig. 10 ; 6 et 9) donnant des couteaux à dos naturel.

Deux lames, l'une épaisse (Fig. 10 ; 7), l'autre mince (Fig. 10 ; 8), ont été aménagées en burins.

Quoique la plupart des éclats portent sur le dos les traces d'un travail préalable de dégrossissage, souvent une partie de la gangue subsiste. La technique de la mise à nu d'un tranchant par la retouche bifaciale du silex en plaquette ne paraît pas avoir été appliquée; par contre, on recueille des nucleus polyédriques ou biprismatiques façonnés à partir de plaques épaisses.

Les pièces retouchées, en très faible minorité, consistent surtout en racloirs sur éclats à retouches unilatérales (Fig. 10 ; 1, 2, 5); mais la proportion des racloirs dans le Moustérien de la Vabreye est très inférieure à celle des Moustériens du Cros de Peyrolles et de Fontarèches.

Citons parmi les instruments exceptionnels à retouches bifaciales un disque (9 cm de diamètre), la base d'une sorte de biface cassé, un chopping-tool à arête écrasée.

Station de la Coste, Aubussargues (Gard)

A 500 mètres à l'est du centre de la station du Foissaguet, l'ouverture d'une carrière de terre réfractaire est à l'origine de la découverte d'une station moustérienne.

Dans son tracé actuel, le ruisseau de Bourdic vient effleurer sur sa rive droite le pied de la côte déjà mentionnée. Le glacis se rétrécit, tandis que la berge abrupte laisse apparaître sur plusieurs mètres des marnes qui ont été mises en exploitation. La terre végétale et le cailloutis qui les surmontent se fissurent et glissent en larges loupes sur les marnes visqueuses. Artificiellement, les carrières provoquent des foirages de pente, de sorte que la station est appelée à disparaître rapidement. Au cours des travaux de décapage au bull-dozer et de déblaiement à la pelle mécanique, des silex taillés apparaissent au milieu du cailloutis supérieur.

Le gisement de la Coste correspond à un de ces «nids» qui caractérisent la concentration des pièces débitées sur la station du Foissaguet. Une couverture végétale trop dense ne permet pas de voir s'il se prolonge vers l'aval. Dès qu'on passe latéralement, en amont de la carrière, à un cailloutis roulé de rivière, les silex taillés disparaissent. Nous en déduisons que l'outillage gît à peu près sur les lieux où il fut abandonné, au milieu des éboulis de la Coste. L'épaisseur du cailloutis anguleux varie de quelques centimètres à quelques décimètres.

La matière première est abondante et de belle qualité.

A la Coste les silex profondément patinés en blanc jaunâtre sont à l'air libre et doivent y séjourner depuis très longtemps. Les silex patinés en blanc ou de couleur naturelle sont en profondeur.

Dans ce nouveau site de débitage levalloisien, les talons à facettes, quoique peu fréquents, sont moins rares qu'à la Vabre.

A la vue de certains silex taillés, on pourrait se croire dans une dépendance de la station du Foissaguet, avec des formes du Moustérien typique (11): la pointe moustérienne sur éclat Levallois, à talon facetté et bulbe aminci (Fig. 14 ; 2) rappelle une autre pointe de notre publication de 1933 sur le Foissaguet (Fig. 6 ; 3); une pointe Levallois à cassure accidentelle de la Coste (Fig. 14 ; 3) rappelle aussi un instrument de même type (Fig. 6 ; 5).

Par contre, plusieurs éclats à dos épannelé sont remarquables par leur profil incurvé et leurs dimensions: éclats à talon lisse (Fig. 11 ; 1 et 2); éclat à talon à facettes (Fig. 11 ; 3). Un éclat à talon épais et bord ébréché est plus grand encore (Fig. 12). Mais il existe des éclats, grands ou petits, préparés suivant la technique levalloisienne (Fig. 13 ; 2 et 3; Fig. 14 ; 1, 4 et 6).

Dans l'outillage retouché, les racloirs tiennent une place essentielle: racloir simple sur bel éclat mince à bulbe abattu, dos de gangue sur un côté, retouches plates sur l'autre (Fig. 13 ; 1); racloir convexe sur éclat à bulbe épais et retouches courtes périphériques (Fig. 13 ; 4); racloir simple sur éclat à base amincie (Fig. 14 ; 9); racloirs convexes doubles (Fig. 14 ; 8 et 10); racloir double sur éclat déjeté (Fig. 14 ; 11).

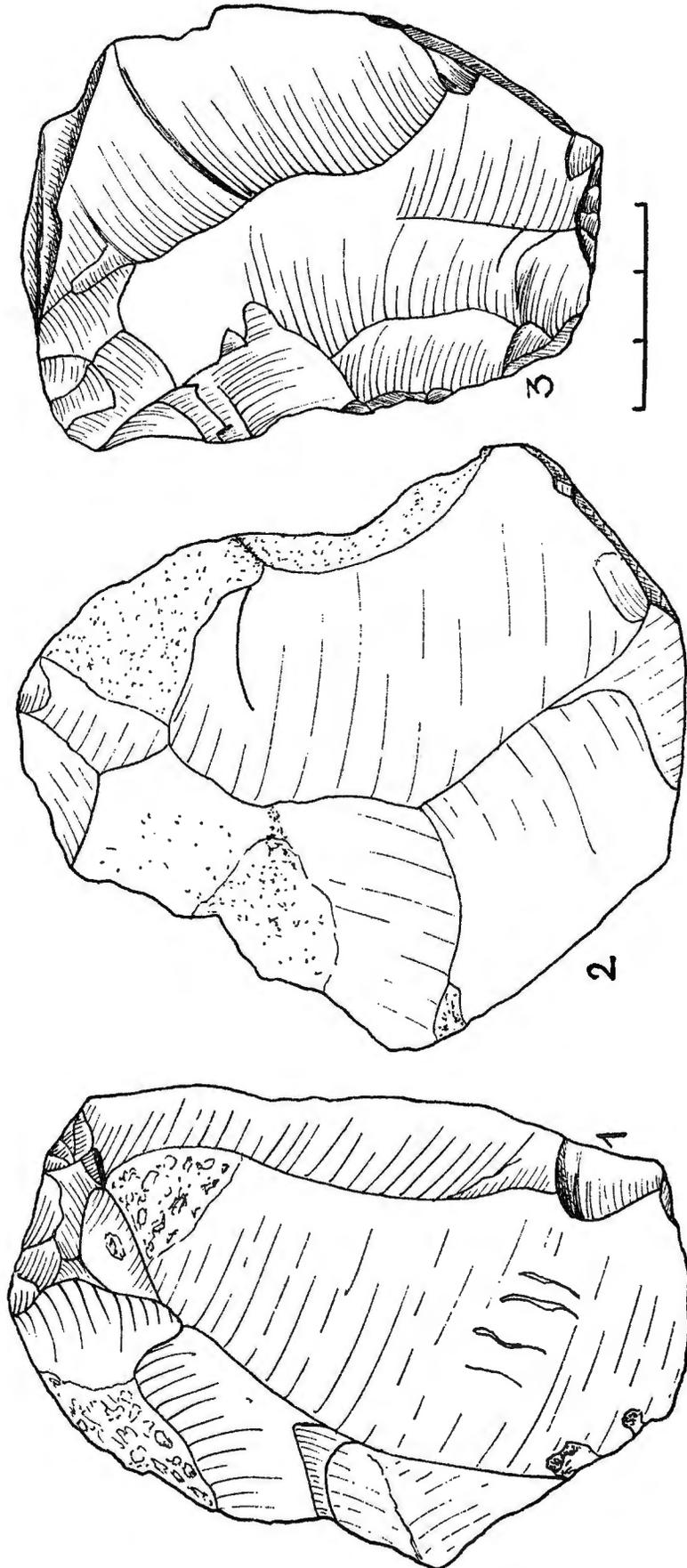


Fig. 11: Grands éclats de la Coste.

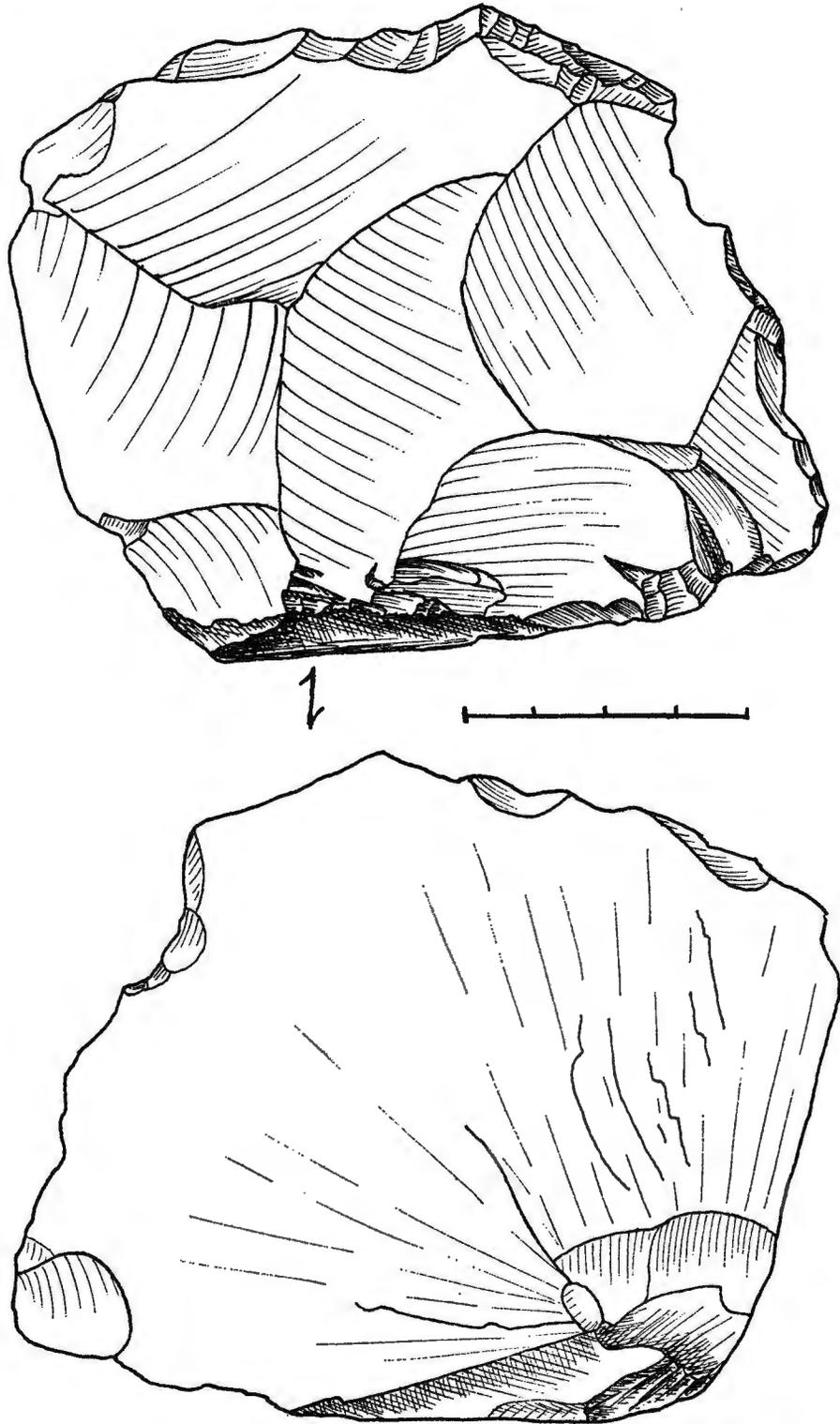


Fig. 12: Grand éclat de la Coste.

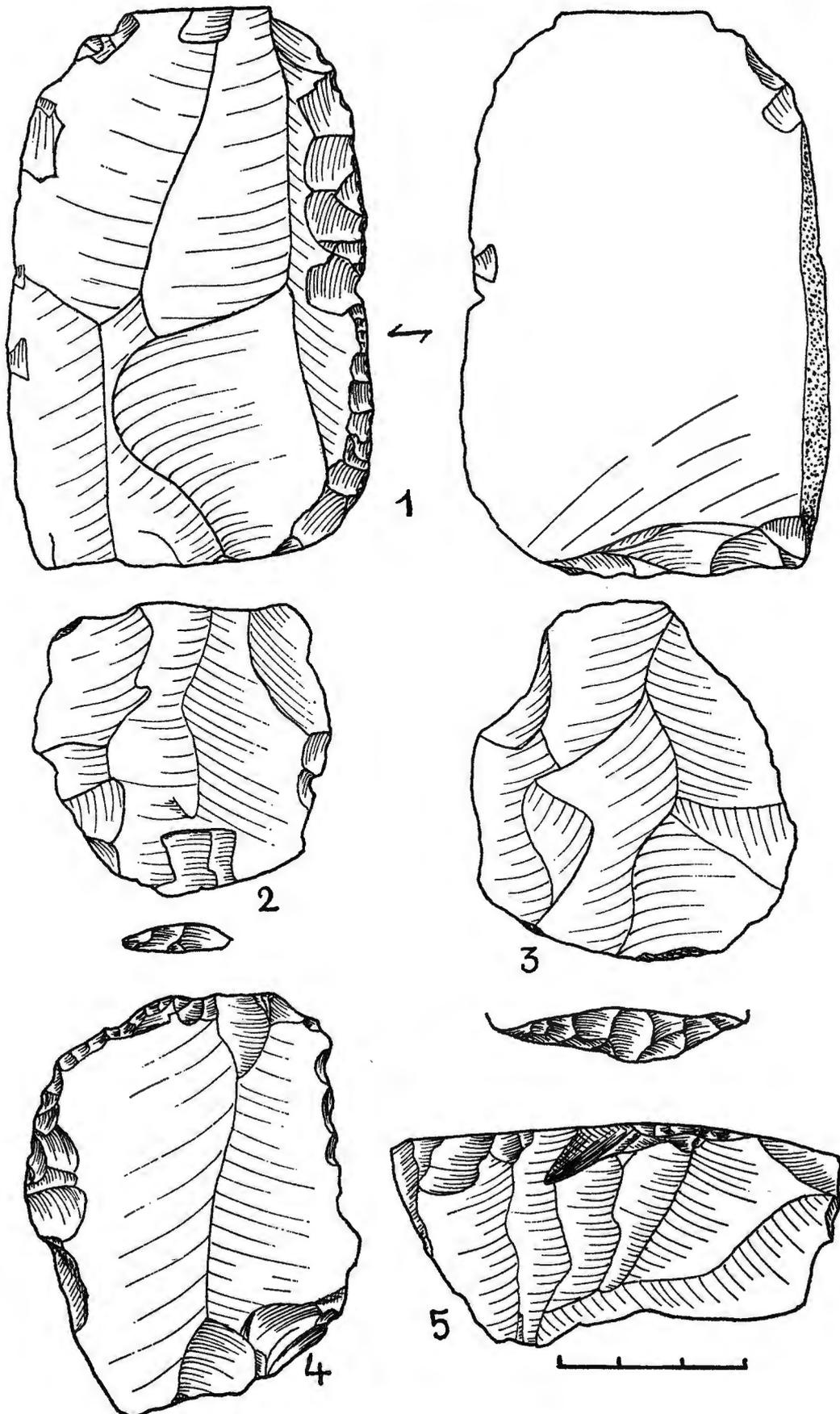


Fig. 13: Eclats et racloirs de la Coste.

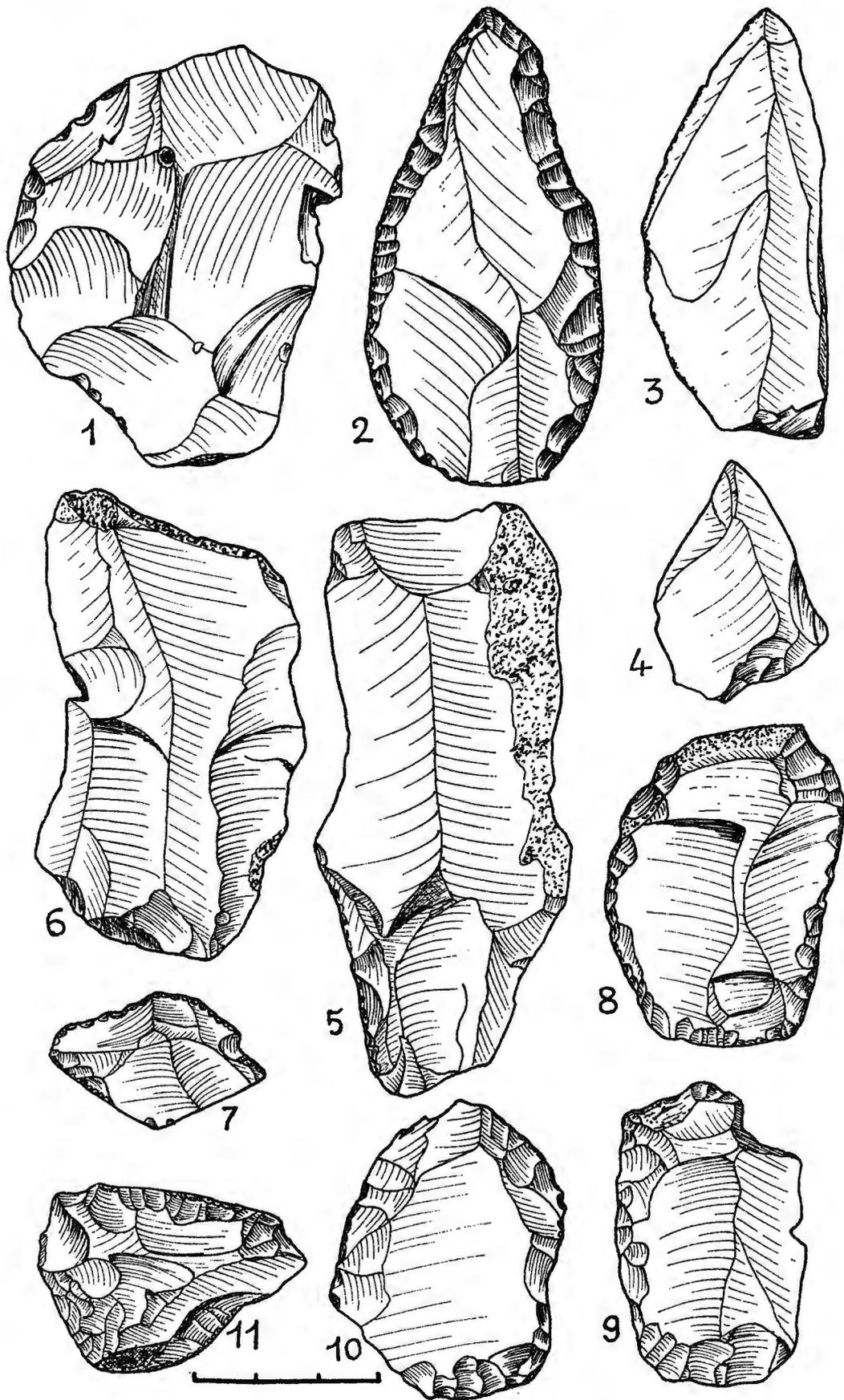


Fig. 14: Eclats, pointes et racloirs de la Coste.

Outre ces outils de dimensions moyennes, il existe quelques petits instruments, tels que des éclats à fines retouches marginales (Fig. 14 ; 7); une raclette à retouches abruptes sur éclat triangulaire. Ajoutons, pour clore l'inventaire de l'outillage, un gros rabot à museau et l'unique denticulé de la station, un éclat hexagonal à retouches périphériques.

Nous ne connaissons pas de véritables nucleus à la Coste, hormis un éclat couvert d'empreintes de lames qui a été détaché d'un nucleus (Fig. 13 ; 5).

Conclusion

En décrivant trois bifaces à double patine des Cévennes et des Garrigues gardoises – cela existe aussi sur des nucleus Levallois –, nous pensons avoir montré qu'une sélection du Paléolithique ancien fondée sur des différences de patine et débouchant sur une chronologie ne manquerait pas d'embûches, aussi tentant que puisse être le procédé pour des stations de plein air dont on ignore la faune et la stratigraphie. A la rigueur peut-elle être présentée, avec une extrême prudence, comme une hypothèse de travail. Cette critique des sources s'applique très certainement à d'autres contrées que le Languedoc oriental.

Le biface de Saint-Roman-de-Codières retient l'intérêt à un double point de vue. Il occupe une position marginale par rapport aux autres découvertes languedociennes et il nous donne la certitude, pour la première fois, d'une pénétration dans l'arrière-pays. On peut même dire que le Plo de la Fage est déjà un gisement d'altitude. A l'intérieur du Massif Central, Alphonse Aymar affirme la présence de silex taillés du Paléolithique ancien et moyen jusqu'à 1400 m sur les plateaux du Cantal, mais ses attributions sont discutables d'après Auguste Perreau. Néanmoins, nous avons l'exemple probant du site classique de Torralba, à 1100 m, dans la Péninsule ibérique et, pour le Paléolithique moyen, ceux de Saint-Léger-du-Malzieu (Lozère), à 840 et 1000 m (12).

Au Paléolithique moyen, le débitage levalloisien tient dans les sites gardois de plein air une place plus importante que dans les grottes qui, en revanche, ont abrité des peuplades de tailleurs de silex denticulés et charentiens. D'une station à l'autre des différences existent dans l'usage qu'on faisait des éclats Levallois, selon qu'ils étaient utilisés bruts ou qu'ils subissaient des retouches destinées à leur donner les formes du Moustérien typique.

Dans l'état actuel des recherches, un dénombrement des pièces serait prématuré pour des gisements tels que la Vabreye ou la Coste au matériel trop restreint.

Notes Bibliographiques

- (1) Carrière, G., Carte préhistorique du Gard, Inventaire manuscrit au Musée d'Histoire naturelle de Nîmes.
- (2) Jeanjean, A., Recherches dans la grotte de Labry, *Mém. Acad. Gard, Nîmes*. 1871, p. 221.
- (3) Bordes, F., Typologie du Paléolithique ancien et moyen, Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, *Mém. N° 1, Bordeaux*, 1961.

- (4) Jeanjean, A., L'homme et les animaux dans les cavernes des basses Cévennes, Mém. Acad. Gard. Nîmes, 1870. – Gimon, E., Etude sur la préhistoire de quelques vallées des basses Cévennes, Bull. Soc. Etude Sciences Naturelles de Nîmes, 1905, p. 119.
- (5) Dumas, J. U., Sur la présence de coups de poing dans le département du Gard, Bull. Soc. Préhistorique Française, 1935, p. 482, Fig. 4. – i d. La Préhistoire dans le Gard, le Quaternaire, Soc. Et. Sc. Nat. Nîmes, 1944, Planche photo N° 4.
- (6) Hugues, C., Contribution à l'étude du Paléolithique moyen dans le Gard, Rhodania, Congrès de Genève, 1933, p. 110, Fig. XIII.
- (7) Combier, J., Le Paléolithique de l'Ardèche dans son cadre paléoclimatique, Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, Mém. N° 4, Bordeaux, 1967, p. 51. Retenons cependant que les grottes des gorges de l'Ardèche ne sont pas dépourvues de Moustérien à bifaces (Ranc Pointu, p. 135, Fig. 61, N° 2) et que le problème du biface aberrant, à triple patine, trouvé par Pierre Huchard dans le milieu solutréen de la grotte Chabot (p. 289, Fig. 134, N° 1), n'est pas élucidé. A Mattecarrinque même, M. Combier reconnaît l'aspect «moustérien» de certains petits bifaces cordiformes (p. 135 et p. 82, Fig. 34).
La similitude de vocabulaire pour désigner des sites différents risque d'engendrer des erreurs. Parrot, R. et de Joly, R., Le nouvel Orgnac, Causses et Cévennes, 1968, N° 3, p. 209. Sous les expressions Orgnac I, II, III, IV le spéléologue distingue les secteurs du réseau souterrain de l'aven touristique d'Orgnac. Pour le préhistorien, Orgnac 1 (Baume Ronze), Orgnac 2 (Baume Flandin), Orgnac 3 (Mattecarrinque) sont des gisements préhistoriques. L'écriture en chiffres romains ou arabes n'est pas suffisante pour éviter la confusion.
- (8) Chabaud, A., L'Uzège, T. I. Uzès, 1961, p. 54.
- (9) Louis, M., Le Paléolithique dans le Gard, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, Nîmes, 29e et 33e cahiers, 1935.
- (10) Dumas, U., Le Quaternaire dans le Gard, Bull. Soc. Préhist. Franç. 1932, p. 582; – voir aussi Hugues, C., loc. cit., p. 104.
- (11) Hugues, C., loc. cit., p. 101, Fig. VI, N°3 et 5.
- (12) Aymar, A., La Préhistoire dans le Cantal, Aurillac, 1923. – Perreau, A. Où en est la Préhistoire en Auvergne?, in Clermont-Ferrand et sa région, Clermont-Ferrand, 1949, p. 89. – Pericot Garcia, L., L'Espagne avant la conquête romaine, Paris, 1952, p. 25. – Morel, C. et Bardy B., Fouilles et recherches en Lozère, Revue du Gévaudan, 1959, p. 7, et 1962, p. 175.